



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

MOLINES EN QUEYRAS

Présents : ALLAIX Romain, CHALLOT Serge, GARCIN Valérie, CLEMENCEAU Philippe, BONNIN Gilbert, ARMANET Carole, FOUQUE Christian, HOUSSET Raphael, GARCIN Michel, GICQUEL Mathieu, ROUX Delphine

Absents :

Secrétaire de séance : GICQUEL Mathieu

1/ Approbation du compte rendu du 15 novembre 2021

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 15 novembre 2021 joint aux convocations de la présente séance.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Approbation des tarifs de secours domaine nordique pour la saison hiver 2021/2022

Madame le Maire fait part aux membres du conseil des tarifs relatifs aux secours sur les pistes du domaine nordique

Vote : Pour à l'unanimité

3/ Approbation des tarifs de secours domaine alpin pour la saison hiver 2021/2022

Madame le Maire fait part aux membres du conseil des tarifs relatifs aux secours sur les pistes du domaine nordique

Vote : Pour à l'unanimité

4/ Délibération validant la convention pour les secours hélicoptérés

Madame le Maire rappelle que comme chaque début de saison, il est nécessaire de valider la convention avec les Hélicoptères de France pour ce qui concerne les évacuations des secours sur pistes.

Vote : Pour à l'unanimité

5/ Délibération validant la rémunération de l'agent recenseur

Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de nommer un agent recenseur pour la période du 05 janvier 2022 au 19 février 2022, pour l'enquête de recensement de cette même année.

Le Maire propose de rémunérer l'agent recenseur pour cette mission à hauteur de 1800€ brut.

Vote : Pour à l'unanimité

6/Délibération validant la convention pour des travaux de viabilité hivernale avec la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras

Mme le Maire expose au conseil municipal que la communauté de communes du Guillestrois Queyras n'a pas les moyens matériels d'assurer les interventions de déneigement pour l'accès à la chaufferie bois et à son silo. Mme le Maire propose que la commune effectue ces opérations de déneigement et de salage. Ces dernières seront considérées comme une prestation de service et seront facturées à la communauté de communes du Guillestrois Queyras.

Mme le Maire propose donc de signer une convention de travaux de viabilité hivernale.

Vote : Pour à l'unanimité

7/Délibération validant le bail avec TDF (Aiguilles) et l'avenant au bail (Molines)

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite aux récentes concertations qu'elle a eu avec TDF, des réajustements concernant les baux sont proposés à la hausse.

Madame le Maire fait lecture des nouvelles modalités au conseil municipal.

Vote : Pour à l'unanimité

8/Demande de subvention aménagement garage communal

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter des subventions auprès des pouvoirs publics, dans le cadre de l'aménagement intérieur du garage communal.

L'estimation de l'opération est de 53 336.45 € HT. Le financement pourrait être assuré par la répartition suivante :

Conseil Régional PACA à hauteur de 30 % soit 16 000 €

Département des Hautes Alpes à hauteur de 20 % soit 10 667 €

Etat à hauteur de 30 % soit 16 000 €

Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement

Vote : Pour à l'unanimité

9/Demande de subvention restauration des passerelles du village

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention, dans le cadre de la restauration des passerelles du village.

L'estimation du projet est de 88 780.48 € HT. Le financement pourrait être assuré par le Conseil Régional PACA à hauteur de 30 % soit 26 634 €, par l'Etat à hauteur de 30 % soit 26 634€, par le département des Hautes Alpes à hauteur de 20% soit 17 756 €. Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement

Vote : Pour à l'unanimité

10/Demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule communal

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention auprès du Département, dans le but d'effectuer l'achat d'un véhicule léger communal.

L'estimation du projet est de 20 505.13 € HT. Le financement pourrait être assuré par le département des Hautes Alpes à hauteur de 40 % soit 8 202.05 €. Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement

Vote : Pour à l'unanimité

11/Mise en place des astreintes pour les agents communaux

Madame le Maire propose à l'assemblée de mettre en place des périodes d'astreinte afin d'être en mesure d'intervenir en cas : d'événement climatique sur le territoire communal : (neige déneigement, salage), verglas, catastrophes naturelles, etc.).

Ces astreintes seront organisées sur le weekend et sur la période allant du 15 novembre au 15 avril pour les emplois relevant de la filière technique : les agents responsables de l'entretien des voies et des bâtiments.

Madame le Maire fait lecture des modalités de compensation des astreintes et des interventions.

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses

Explication et décision sur la modernisation de l'éclairage public

Choix du prestataire du site internet

Compte rendu de la réunion sur le chemin du postier

Proposition et acceptation d'une Maitrise d'œuvre pour une prospective financière

Organisation du marché de Noël par Animagnel

Retour positif et bonne organisation des premières interventions de déneigement

Retour sur la tarification des redevances déchets et assainissement

Avancement de l'adressage communal

Ouverture et lancement de la saison d'hiver des remontées mécaniques avec les contraintes du pass sanitaire

Prochain conseil municipal le lundi 17 janvier à 8h30

Fin de la séance à 11h00



GARCIN Valérie